

TITRE 3 : Liste des emplacements réservés

MODE D'EMPLOI

Votre terrain est concerné par un emplacement réservé pour une route, un ouvrage public ou un équipement public:

- Vous notez le numéro de cette réserve indiqué sur le plan.
- Vous recherchez dans le tableau ci-après cette référence,
- Le tableau indique la désignation de l'aménagement envisagée sur cet emplacement réservé et la collectivité ou le service public qui a demandé l'inscription au P.L.U.

Il est rappelé que l'article L 123-1 du Code de l'Urbanisme stipule les plans locaux d'urbanisme peuvent:

«(8°) Fixer les emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général ainsi qu'aux espaces verts.... »

Numéro	Bénéficiaire	Destination	Surface en m ²
1	Département	Elargissement de la RD 900	4 37 14
2	Département	Elargissement de la RD 9	2 44 44
3	Commune	Prolongement d'une voie dans la zone commerciale	8 30
4	Département	Elargissement de la RD 609	21 52